

Famille du média : **Médias professionnels**  
 Périodicité : **Mensuelle**  
 Audience : **74000**  
 Sujet du média : **Auto-Moto-Cyclo**



Edition : **Decembre 2022 - janvier 2023 P.10**  
 Journalistes : -  
 Nombre de mots : **235**

## TRIP KEEPER VEUT GÉRER LA MOBILITÉ

Le télématicien **Optimum Automotive** lance **Trip Keeper**, une solution de paiement de l'ensemble des frais de mobilité des collaborateurs. Cette solution se compose de trois outils : une application, une carte de paiement et une plate-forme de gestion. À partir de la plate-forme, le gestionnaire de flotte peut piloter le nombre et l'identité des utilisateurs, la nature des dépenses autorisées et les plafonds de paiement. Il peut aussi affecter directement sur les comptes des salariés les montants liés à leur forfait mobilités durables (FMD) ou à leur crédit mobilité. Aussi, le gestionnaire peut suivre le montant des dépenses réalisées, le bilan carbone des déplacements et évaluer une partie du « total cost of mobility » (TCM) des salariés.

De leur côté, les collaborateurs bénéficient d'une application pour sélectionner le moyen de transport adapté à leur trajet parmi ceux autorisés par l'entreprise dans le cadre de leur FMD ou de leur crédit mobilité. Ils ont pareillement accès à un récapitulatif de leurs dépenses. Avec cette application, les collaborateurs peuvent aussi régler leurs frais avec une carte de paiement dématérialisée. Toujours au travers de cette appli, il leur est possible de numériser leurs justificatifs de paiement. Par ailleurs, une carte physique de paiement Mastercard existe pour payer les frais de déplacement via des opérateurs de transport, mais aussi l'ensemble des frais liés à l'utilisation des véhicules (parkings, stations de lavage, carburant).

